

Assemblée Générale

Belfort, 25 - 27 novembre 2009

POJ : Bureau / Ass. Gén. II.3
POUR ADOPTION

Demande d'adhésion de la part d'autorités sub-nationales bulgares **Projet de décision**

Introduction

Le 22 septembre 2009, une rencontre a eu lieu entre le secrétariat de l'ARE à Bruxelles et la municipalité de Sofia (Bulgarie). Organisée à la demande de la représentation de Sofia à Bruxelles, cette rencontre avait pour but de discuter d'une possible adhésion de la municipalité de Sofia à l'ARE.

La gouvernance régionale en Bulgarie

La Bulgarie n'a pas d'échelon régional élu. Il existe 28 régions administratives (*oblasts*) chargées de mettre en place la politique du gouvernement national au niveau local, et d'harmoniser intérêts régionaux et locaux. On peut parler d'un Etat déconcentré, les régions en Bulgarie étant financées par l'Etat et administrées par un gouverneur désigné au niveau national par le Conseil des Ministres. L'administration du district est également désignée au niveau national.

Les régions administratives sont constituées de une ou plusieurs municipalités. Il y a 264 municipalités en Bulgarie. Toutes sont représentées au sein de l'Association Nationale des Municipalités de la République Bulgare, qui est par ailleurs constituée d'associations régionales. D'après la Constitution bulgare, les municipalités sont les principales unités territoriales et administratives compétentes pour gouverner localement. En ce sens, les municipalités bulgares remplissent les conditions d'adhésion à l'ARE, ayant une assemblée élue (le conseil municipal) et de réelles compétences en matière de développement régional. Sofia est la seule région administrative constituée d'une seule municipalité. L'ARE a déjà des relations de travail bien établies avec quelques municipalités bulgares (Gabrovo, par ex.). Les accepter comme membres permettrait d'institutionnaliser ces relations et de les développer.

Projet de décision

- *Les municipalités bulgares ayant une assemblée élue (conseil municipal) et les compétences en matière de développement régional,*
- *Au vu des relations de travail existant d'ores et déjà entre l'ARE et des municipalités bulgares (par ex. Gabrovo)*

Le Bureau de l'ARE réuni à Belfort, Franche-Comté (F), le 25 novembre 2009:

- Décide d'accepter la requête de la municipalité de Sofia de devenir membre de l'ARE
- Suggère, par ailleurs, d'explorer les possibilités de coopération avec l'Association Nationale des Municipalités de Bulgarie (www.namrb.org)
- Invite le Comité Permanent Affaires Institutionnelles de l'ARE, dans le cadre de ses activités en faveur du régionalisme, à proposer l'organisation d'une caravane du régionalisme en Bulgarie à cette association, afin d'expliquer la valeur ajoutée d'une adhésion à l'ARE dans ce pays
- Invite la municipalité de Sofia et sa représentation à Bruxelles, ainsi que d'autres municipalités bulgares déjà en contact avec le secrétariat de l'ARE, à apporter leur soutien à ce processus